

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Fraude des bulletins scolaires : des sanctions en vue

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

**L**ANCÉE par la Direction générale des examens et concours (DGEC) dans le cadre des préparatifs des échéances de fin d'année, la Commission rogatoire mise sur pied par le ministère de l'Éducation nationale vient de mettre à nu un réseau de trafic de bulletins scolaires opérant dans plusieurs établissements secondaires de Libreville. "Il y avait 798 cas pour le baccalauréat dont 43 % dans la province de l'Estuaire, et 57 % pour le reste du pays. L'autre constat qui a été fait, c'est celui concernant les établissements producteurs de bulletins. Il y a le collège St-Pierre, le Collège évangélique de Melen, le complexe scolaire Élite, le lycée Beau-Verlaine, le lycée Mater-Dei et le lycée privé Monde Uni. Il faut ajouter à ces établissements d'enseignement la Gare-routière, qui est égale-

ment un lieu de production de faux bulletins", indique le secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale, Théodore Koumba.

"Je voulais aller au lycée d'État, et on m'a demandé la somme de 150 000 FCFA, vu que j'étais en Terminale. Par la suite, la dame m'a joué des tours en me disant que les places étaient toutes prises et que je m'y suis prise tard", renseigne une élève de ceux tombées dans ce piège de la facilité au micro de nos confrères de Gabon-1ère.

"Au terme de ce travail, il y a des sanctions possibles qui vont être proposées et soumises à l'appréciation du ministre. À l'endroit des élèves, il y a des sanctions administratives, la sanction maximale c'est l'exclusion avec la possibilité de ne pas prendre part aux examens de baccalauréat et des sanctions pénales qui sont la traduction devant les tribunaux compétents pour faux et usage de faux. Pour les chefs d'établisse-



Photo: H.N.M./L'Union

**Le ministre de l'Éducation nationale promet des sanctions envers les auteurs des faux bulletins de classe.**

ments, les sanctions administratives concernent la suspension de fonction avec conseil de discipline et peut-être la révocation

telle que prévue par la loi 8/91 du 26 septembre 1991 portant statut général des fonctionnaires. Pour ce qui est des parents d'élèves, il

s'agira essentiellement des sanctions pénales puisqu'il y a faux et usage de faux", conclut le SG de l'Éducation nationale.

### Le clin d'œil de *Lybek*



## Coopération militaire Gabon-France : les pistes d'un partenariat opérationnel

Frédéric Serge LONG  
Libreville/Gabon

**N**OMME le 2 avril dernier par décret du président de la République, en qualité de chef d'état-major général des forces armées gabonaises (CEMGFA), le général de brigade Yves Ditengou a effectué jeudi dernier une visite au Camp de Gaulle, où il a été accueilli avec les honneurs militaires dus à son rang. Le CEMGFA marquait ainsi sa première sortie sur cette base française depuis sa prise de fonction.

Au menu de ce déplacement, un entretien avec le général Jean-Pierre Perrin, commandant les Éléments français au Gabon (EFG), une réunion de travail et la présentation des dernières réalisations intervenues au Camp de Gaulle. Ce qui a notamment permis au général de brigade Yves Ditengou de se rendre compte in situ des possibilités offertes par ce pôle opérationnel



Photo: DR

**Le CEMGFA, le général de brigade Yves Ditengou, recevant les honneurs militaires ici au Camp de Gaulle, en présence de Jean-Pierre Perrin, commandant des EFG.**

de coopération et d'évoquer les pistes d'un partenariat militaire opérationnel encore plus renforcé.

Très impliqués dans le développement de la communauté au sein de laquelle ils sont implantés, les EFG ont déjà eu à poser plusieurs actions dans notre pays. Du nettoyage des plages de Libreville aux formations en secourisme de guerre des forces armées gabonaises, en passant par la réhabilitation de la route menant au Cap des pères, la construction d'une passerelle piétonne au quartier Alibandeng,

l'assistance aux victimes d'inondations, la rénovation de la maison de la fraternité Saint-Jean de Libreville, la réfection d'écoles, etc.

Les EFG complètent la formation des militaires des pays partenaires de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) durant leur mise en condition avant engagement dans des opérations intérieures ou extérieures. Près de 10 000 stagiaires sont ainsi répartis chaque année au sein de plus de 450 stages hautement spécialisés.